

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 439

présenté par

M. Hammadi, Mme Corre, M. Bies et Mme Chapdelaine

ARTICLE 4

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« structure »

le mot :

« organisation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.